

RESUME DES CARACTERISTIQUES DU PRODUIT

1. NOM DU MEDICAMENT VETERINAIRE

BAYVAROL 3,6 MG LANIERE

2. COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

Un ruban pour ruche de 6,61 g contient :

Substance active :

Fluméthrine..... 3,6 mg

Excipient :

Composition qualitative en excipients et autres composants
Polyéthylène basse densité

Ruban pour ruche. Lanières en plastique blanc laiteux.

3. INFORMATIONS CLINIQUES

3.1 Espèces cibles

Abeilles.

3.2 Indications d'utilisation pour chaque espèce cible

Diagnostic et traitement de la varroose due à des *Varroa destructor* chez les abeilles.

3.3 Contre-indications

Ne pas traiter en cas de résistance à la fluméthrine ou à tout autre pyréthroïde.

3.4 Mises en garde particulières

Pour éviter la réinfestation des ruchers, toutes les colonies d'un rucher devront être traitées au cours de la même période.

Le médicament vétérinaire doit être utilisé dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre *Varroa*.

Ce programme comprend, entre autres mesures, la rotation des principes actifs et une surveillance systématique du niveau d'infestation en *Varroa* au cours de l'année.

Afin de réduire le risque de sélection d'acariens résistants dans les populations d'abeilles traitées, il est recommandé d'alterner l'utilisation du médicament vétérinaire avec des médicaments vétérinaires contenant des substances actives appartenant à d'autres classes chimiques que les pyréthriinoïdes. La fluméthrine et le tau-fluvalinate appartenant à la même classe, la rotation de l'un avec l'autre n'est pas appropriée.

Une utilisation non raisonnée d'antiparasitaires ou s'écartant des recommandations du RCP peut augmenter la pression de sélection de résistance et entraîner une diminution de l'efficacité. La décision d'utiliser le médicament vétérinaire doit être fondée sur l'identification de l'espèce parasitaire et l'évaluation de la charge parasitaire, ou du risque d'infestation sur la base de ses caractéristiques épidémiologiques, pour chaque rucher.

Les colonies d'abeilles doivent être surveillées régulièrement pour vérifier le niveau d'infestation en varroa (par exemple, avec des tests standards établis comme la surveillance continue de la chute naturelle des acariens à l'aide d'un plateau collant ou l'évaluation de l'infestation en varroa phorétique pour 100 abeilles).

En cas de résistance existante aux pyréthriinoïdes, les lanières Bayvarol ne doivent pas être appliquées. Lorsqu'une résistance aux pyréthriinoïdes a été détectée par le passé, il peut être pertinent de re-tester le statut actuel de la colonie avant traitement car les varroas peuvent redevenir sensibles après quelques années.

Voir rubrique « Posologie et voie d'administration ».

3.5 Précautions particulières d'emploi

Précautions particulières pour une utilisation sûre chez les espèces cibles

Les lanières ne doivent pas être laissées dans la ruche au-delà de la durée du traitement indiquée, car l'efficacité du principe actif pourrait diminuer et le risque de sélection de populations d'acariens résistants augmenter.

Ne pas ré-utiliser les rubans pour ruche.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

Le port de gants ainsi que l'équipement de protection habituel est recommandé lors de l'utilisation du médicament vétérinaire.

Se laver les mains après la manipulation des lanières.

Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation du médicament vétérinaire.

Ouvrir le sachet juste avant l'utilisation des lanières.

Précautions particulières concernant la protection de l'environnement

La fluméthrine est toxique pour les poissons et les organismes aquatiques.

Autres précautions

3.6 Effets indésirables

Abeilles :

Aucun effet indésirable n'a été rapporté chez les colonies traitées avec le médicament vétérinaire.

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament vétérinaire. Les notifications doivent être envoyées, de préférence par l'intermédiaire d'un vétérinaire, soit au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché ou à son représentant local, soit à l'autorité nationale compétente par l'intermédiaire du système national de notification. Voir également la rubrique « Coordonnées » de la notice.

3.7 Utilisation en cas de gestation, de lactation ou de ponte

Sans objet.

3.8 Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions

Aucune connue.

3.9 Voies d'administration et posologie

Traitement dans la ruche :

Le médicament vétérinaire doit être suspendu dans le corps de la ruche, entre les cadres, au centre de la grappe d'abeilles, là où le couvain est présent, de façon à ce que les abeilles aient accès aux deux côtés des lanières. Les utilisateurs doivent donc plier les crochets du même côté selon les pointillés figurant sur la lanière afin d'accrocher celle-ci sur le haut des cadres.

Dans le cas de fortes colonies dont le couvain occupe plusieurs corps de ruche, deux lanières peuvent être attachées par leurs bases. Ainsi, elles peuvent être insérées et retirées du corps de ruche entre les cadres sans créer de séparation entre les différents espaces de couvain.

De manière générale, on utilise 4 lanières par colonie de taille classique.

Pour les colonies plus faibles, les essaims, et les colonies occupant moins de la moitié des cadres de la ruche, on utilise la moitié de la dose, soit deux lanières.

Pour les colonies importantes dont le couvain occupe plusieurs corps de ruche, on utilise 4 lanières par corps, réparties au-dessus du corps de la ruche dans chaque chambre à couvain.

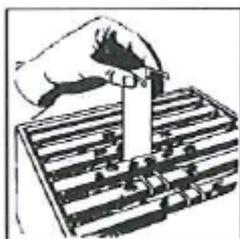


Fig. 1

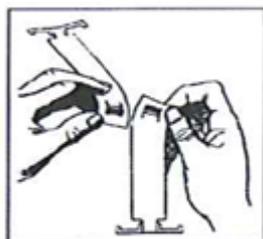


Fig. 2

Durée d'utilisation

Pour une meilleure efficacité, le produit doit être utilisé à la fin de l'été, après la récolte du miel. Les lanières ne doivent pas être utilisées pendant les périodes maximales de miellées. Cependant, le produit peut être utilisé à tout moment de l'année pour le diagnostic ou dans le cas d'infestations graves où il existe une menace pour la survie de la colonie.

Diagnostic

Les lanières sont insérées dans la colonie pendant 24 heures.

Avant d'insérer les lanières, couvrir le plancher de la ruche avec des feuilles de papier propres. Cela permet d'observer la présence d'acariens *Varroa* morts 24 heures plus tard.

Traitement

Les lanières doivent être laissées en place minimum 4 semaines et au maximum pendant 6 semaines puis doivent être enlevées.

3.10 Symptômes de surdosage (et, le cas échéant, conduite d'urgence et antidotes)

Des études dans lesquelles le double de la quantité normale de lanières a été utilisé pendant l'hiver, n'ont montré aucun effet indésirable sur les abeilles ou sur les colonies suivantes.

3.11 Restrictions d'utilisation spécifiques et conditions particulières d'emploi, y compris les restrictions liées à l'utilisation de médicaments vétérinaires antimicrobiens et antiparasitaires en vue de réduire le risque de

développement de résistance

Sans objet.

3.12 Temps d'attente

Miel : zéro jour.

4. INFORMATIONS PHARMACOLOGIQUES

4.1 Code ATCvet

QP53AC05.

4.2 Propriétés pharmacodynamiques

La fluméthrine appartient à la classe des pyréthroides de synthèse de type II. Elle agit par induction pré et post-synaptique de potentiels d'actions répétitifs et en perturbant les influx nerveux axonaux par modification de la perméabilité membranaire aux ions K⁺ et Na⁺. Cela provoque un relargage important et répété d'ions Na⁺. Le groupe α -cyano présent sur le fragment de l'alcool phénoxy-fluorobenzyle est responsable de la prolongation de la perméabilité au sodium.

La fluméthrine a des propriétés acaricides reconnues.

4.3 Propriétés pharmacocinétiques

Pas de donnée disponible.

Propriétés environnementales

5. DONNÉES PHARMACEUTIQUES

5.1 Incompatibilités majeures

Aucune connue.

5.2 Durée de conservation

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 5 ans.

5.3 Précautions particulières de conservation

Ce médicament vétérinaire ne nécessite pas de conditions particulières de conservation.

5.4 Nature et composition du conditionnement primaire

Sachet polyéthylène/aluminium/polyester

5.5 Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments vétérinaires non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Les pyréthrinoïdes sont EXTREMEMENT DANGEREUX pour les poissons et les organismes aquatiques. Ne pas contaminer les eaux de surface ou les cours d'eaux, avec le médicament vétérinaire ou les conditionnements vides.

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Utiliser les dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable au médicament vétérinaire concerné.

6. NOM DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

ELANCO
HEINZ-LOHMANN-STRASSE 4
27472 CUXHAVEN
ALLEMAGNE

7. NUMÉRO(S) D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

FR/V/9781866 7/2017

Boîte de 5 sachets de 4 rubans pour ruche
Boîte de 200 sachets de 4 rubans pour ruche

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

8. DATE DE PREMIÈRE AUTORISATION

17/05/2017 - 28/01/2022

9. DATE DE LA DERNIÈRE MISE À JOUR DU RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

03/06/2024

10. CLASSIFICATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES

Médicament vétérinaire non soumis à ordonnance.

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les médicaments (<https://medicines.health.europa.eu/veterinary>).